



je découvre

Au  
Petit  
Paradis

L'ENVOL DES TOUT PETITS



L'enfant  
..... à un .....

**POUVOIR**

QUE LES HOMMES  
N'ONT PAS

★ celui de ★

**BATIR**  
**L'HOMME**

— lui-même —

MARIA MONTESSORI, MÉDECIN ET PÉDAGOGUE ITALIENNE

A l'origine de tout, il y a l'enfant.

A l'origine de la crèche « Au Petit Paradis », il y a vos enfants.

Leur bien-vivre est donc au centre de nos préoccupations. Nous avons donc pensé «Au Petit Paradis» comme un chez-soi chaleureux et convivial qui favorise l'épanouissement des tout-petits et leur développement. L'environnement y est parfaitement adapté et l'équipe pédagogique spécialement qualifiée.

Notre vocation est de contribuer à l'éveil d'une génération et d'accompagner chaque enfant en lui donnant les ressources pédagogiques, psychologiques et environnementales.

Notre mission est de l'aider à construire son identité individuelle en toute sérénité.

Par conséquent, notre programme est une traduction du regard que nous portons sur l'enfant, sur sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. Nous sommes convaincues que, fort des liens qu'il tisse avec les adultes, l'enfant se construit petit à petit et développe une image positive de lui-même.

Ainsi, en partenariat avec les parents, nous veillons au respect de chaque enfant, de sa personnalité et de son rythme afin qu'il fasse ses premiers pas dans la découverte de l'autonomie et vers une éducation réussie.

L'envol des tout-petits, c'est «Au petit paradis».

KYM ✨ 🌸  
Les directrices

RESPECT ◀ ÉPANOUISSEMENT ✨ PROFESSIONALISME 🌸 OUVERTURE 🌸 SÉCURITÉ 🍌

# L'ENFANT

— n'est pas un vase —

★ QUE L'ON REMPLIT ★

— mais une —

# SOURCE

★ qu'on laisse ★

# Jaillir

MARIA MONTESSORI



## NOTRE PROJET EDUCATIF

★ « AU PETIT PARADIS » ★  
COMPREND 4 SECTIONS :

 **NURSERIE**  
de 14 mois à 2 ans

 **TOUTE PETITE SECTION**  
de 2 à 3 ans

 **PETITE SECTION**  
de 3 à 4 ans

 **MOYENNE SECTION**  
de 4 à 5 ans

Notre projet éducatif prend appui sur les principes de l'Education Nouvelle et sur les pédagogies actives.

L'Education Nouvelle est une philosophie qui puise son inspiration dans divers courants, scientifiques et philosophiques. Elle prend en compte les travaux de professionnels reconnus et précurseurs tels que Françoise Dolto, Emmi Pickler Loczy, Maria Montessori, Janusz Korczak, Donald Winnicott...

### Les trois principales caractéristiques de ce mouvement d'éducation sont :

- La centration sur l'enfant; les actions éducatives ayant comme base ses besoins et ses projets.
- L'éducation à la vie en société à travers l'autonomie, l'entraide, la paix et la coopération.
- La pratique de la pédagogie active pour favoriser la libre expérimentation et donner les moyens à chaque enfant d'agir sur les situations au lieu de les subir.

Nous avons donc conçu un environnement adapté, sécurisant et privilégiant la nature afin de permettre à chaque enfant :

- De vivre des expériences et d'acquérir son autonomie,
- D'éveiller son intelligence,
- De développer sa personnalité et sa créativité,
- D'établir des relations avec les autres, adultes et enfants,
- Et de vivre au sein d'un groupe.



Notre équipe pédagogique est composée de professionnels qualifiés et continuellement challengés pour réfléchir à leurs pratiques et démarches éducatives.

Dans ce but, plusieurs espaces sont mis en place :



### ANALYSES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Moments d'échanges où, encadrée par le psychologue de la crèche, l'équipe prend du recul par rapport à certaines situations et s'approprie des connaissances théoriques pour les mettre en pratique.



### RÉUNIONS D'ÉQUIPE DE SECTION

Pour faire le point sur l'organisation, harmoniser les pratiques et s'adapter à l'évolution des enfants.



### RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES

Pour l'élaboration du projet pédagogique.



### FORMATION CONTINUE

Collective ou individuelle afin de répondre aux souhaits de formation émis par les membres de l'équipe ou pour la réalisation d'un projet défini.



## LES PARENTS, PARTENAIRES CLÉS POUR LE BIEN-VIVRE

### \* SE CONNAÎTRE

Chaque famille est reçue en premier lieu par une des directrices et/ou la directrice pédagogique afin d'échanger sur les règles de fonctionnement et sur notre projet pédagogique. Lors de cette rencontre, une visite des locaux et une présentation de l'équipe sont programmées.

### \* S'ADAPTER

La période d'adaptation peut varier en fonction du rythme et de l'état émotionnel de la famille. Cette période est fortement conseillée, voire nécessaire, tant pour l'enfant que pour ses parents.

Nous recommandons la démarche suivante :

- Les 1ers jours

Les parents passent quelques heures au sein de la section avec leur enfant et observent avec l'éducatrice son évolution et ses réactions.

- Après la 1ère semaine (ou plus selon les cas)

Les parents peuvent confier leur enfant à l'éducatrice pour des durées augmentant progressivement jusqu'à atteindre une demi-journée ou une journée.

### \* ACCUEILLIR

Chaque accueil est fait de rituel(s) différent(s) et personnel(s).

Dans le respect des spécificités de chaque couple parent/enfant, nous avons le souci d'individualiser ces moments d'accueil.

Pour l'enfant, nous veillons à mettre des mots sur la séparation et sur le retour des parents. Nous précisons qui viendra le chercher et vers quel moment de la journée.

Ces informations lui sont répétées, à sa demande ou quand nous en repérons la nécessité. Ainsi, il peut se préparer à retrouver la personne qui viendra le chercher en toute sérénité.

Les enfants ont accès à leur doudou ou/et à leur tétine à tout moment de la journée et dans tous les espaces.

### \* COMMUNIQUER

Nous tenons à maintenir une communication continue avec les parents, partenaires clés pour le bien-vivre des enfants.

Des réunions d'informations et à thèmes sont régulièrement organisées au cours de l'année. Rendez-vous privilégiés entre professionnels et parents, ces occasions permettent :

- d'échanger sur le projet pédagogique,
- de partager des points de vue,
- de témoigner à travers diverses expériences,
- de recueillir des éléments de compréhension de ce que peut vivre l'enfant,
- et d'envisager des démarches communes.